



**GROUPE**  
POSTE HABITAT

**n° 09**  
Décembre 2020

# entre()nous

Le journal d'actualité des sociétés

du groupe Poste Habitat



## LA POLITIQUE DE LA VILLE



**UN LION MAJESTUEUX**  
à Saint-Michel-sur-Orge

**Exposition :**  
**Au-delà de l'architecture**

## LA POLITIQUE DE LA VILLE



La politique de la ville consiste en un ensemble d'actions de l'État français visant à revaloriser certains quartiers urbains dits « sensibles » et à réduire les inégalités sociales entre les territoires. Elle implique un partenariat avec les collectivités territoriales et leurs partenaires (bailleurs sociaux, associations etc.).

## UN PEU D'HISTOIRE

C'est au cours des années 1970 et 1980 que cette approche des problèmes spécifiques aux villes modernes, à la fois sociale, économique et urbanistique, est née. Cette prise de conscience a mené à la création d'un ministère de la Ville en 1990.

La loi du 14 novembre 1996 formalise la notion de « quartier en difficulté » (751 ZUS dénombrées) caractérisée par la présence de grands ensembles ou de quartiers d'habitat dégradé et par un déséquilibre accentué entre l'habitat et l'emploi.

Outre les objectifs de diversité de l'habitat et de mixité sociale, elle a pour but de lutter contre les phénomènes d'exclusion dans l'espace urbain et de favoriser l'insertion professionnelle, sociale et culturelle des populations habitant dans des grands ensembles ou des quartiers d'habitat dégradé.

## 2014 : LOI LAMY ET CRÉATION DES QPV

La loi Lamy du 21 février 2014 met en œuvre une réforme du cadre de la politique de la ville pour **concentrer les moyens vers les territoires les plus en difficulté**. Désormais, pour identifier les quartiers prioritaires, un **critère unique** est requis : le **revenu par habitant**.

Un quartier dans lequel vivent au moins 1 000 habitants, dont plus de 50 % sous le seuil de pauvreté, est ainsi automatiquement reconnu comme **QPV** (quartiers prioritaires de la politique de la ville).

## CONTRAT DE VILLE

Le contrat de ville a été créé par la loi du 10 juillet 1989. Il permettait de réaliser des projets urbains, par la voie contractuelle, en associant l'État, les collectivités locales et leurs partenaires. Ce dispositif a été remplacé par les contrats urbains de cohésion sociale (CUCS) pour la période 2007-2013, puis par le contrat de ville tel que nous le connaissons aujourd'hui.

Unique et global à l'échelle **intercommunale**, le contrat de ville permet de **mobiliser l'ensemble des politiques publiques de droit commun** : éducation, transports, santé, emploi, justice...

**435 contrats**  
de ville en vigueur, pour  
**1 514 QPV**

Chaque contrat de ville comporte 3 volets :

- développement économique
- cohésion sociale
- cadre de vie

Ayant une durée initiale de 5 ans, les contrats de ville signés en 2015 ont été prorogés de 2 ans.

**19 résidences**

franciliennes Poste Habitat en QPV (sur 16 communes)

## La participation des habitants au cœur du dispositif

La loi Lamy de 2014 inscrit pour la 1<sup>ère</sup> fois dans la loi le principe de co-construction avec les habitants, avec la création de **conseils citoyens**, instaurés dans tous les quartiers prioritaires pour participer à l'élaboration des contrats de ville.

## Quels engagements pour le bailleur social ?

En signant un contrat de ville, un organisme Hlm s'engage à mener des actions incarnant une réponse pertinente aux problématiques identifiées et à même d'**améliorer la qualité de vie** des habitants.

En contrepartie, le bailleur social bénéficie d'une **exonération de 30% de la TFPB** (taxe foncière sur les propriétés bâties), ce qui représente un enjeu important (700 k€ par an pour Toit et Joie).

Chaque année et pour chaque QPV, Toit et Joie adresse un **plan d'action prévisionnel** qui est soumis à un jury composé de représentants de la mairie, de l'intercommunalité et de l'Etat (via le délégué du Préfet) et qui donne lieu à des **discussions**.

## La mise en œuvre des actions

Les actions découlant des contrats de ville sont très variées :

- **renforcement du personnel de proximité**
- **amélioration de la propreté et sur-entretien**
- **travaux d'amélioration du cadre de vie** (pouvant être réalisés dans le cadre d'un chantier éducatif ou d'un chantier de réinsertion)
- **actions à même de générer du lien social**
- **actions d'amélioration de la sécurité** (ex : mise en place système d'un système de vidéosurveillance)

“ Pour les actions à même de favoriser la création de lien social, nous menons une **réflexion commune** avec la direction de la culture et de la communication. C'est enrichissant et cela donne lieu à des projets originaux et innovants, pensés autour des **arts vivants**, ou de **l'écologie** par exemple. La réussite d'une action dépend grandement de la communication autour de celle-ci. Bénéficiaire de leur expertise à ce sujet est aussi très appréciable.

**Chacun bénéficie de la vision et de l'expertise de l'autre. Notre avis et notre vision avisée du patrimoine de l'entreprise sont pris en compte pour les actions de développement culturel. De plus, nous finançons des actions (dans le cadre de la réduction de 30% de la TFPB) qui s'inscrivent dans cette démarche. Toutes les manifestations qui ont lieu dans le cadre de la 3<sup>ème</sup> édition du festival Au-delà des toits en ont par exemple bénéficié. ”**

**Arthur Richard**, responsable politique de la ville et sûreté

## QUELQUES ACTIONS ORIGINALES

## Dictée pour tous

Nos résidences de Massy comptant un nombre important de personnes âgées et étant situées à proximité de maisons de retraite, une action originale a été pensée : une dictée pour tous, qui a su réunir petits, grands, mais aussi très grands autour d'un évènement intergénérationnel.



## Cinéma en plein air

À la sortie du confinement, plusieurs communes ont sollicité les bailleurs pour contribuer au financement d'actions estivales, à même d'apporter un peu de gaieté aux familles n'ayant pas pu partir en vacances. Toit et Joie a contribué (avec les autres bailleurs) à l'organisation de 4 projections de films en plein air à Seuran-Beaudottes et Evry-Courcouronnes.



## Chantiers éducatifs, travaux d'insertion

Nos résidences de Trappes et d'Argenteuil ont fait l'objet durant l'été et l'automne de chantiers éducatifs et de travaux d'insertion. Au-delà d'améliorer le cadre de vie des locataires grâce à la remise en peinture de certaines parties communes, ces chantiers visent l'insertion professionnelle de personnes éloignées de l'emploi. Ils sont donc réalisés par de jeunes majeurs, sélectionnés avec les structures de prévention locales et encadrés par des référents techniques.

## ENTRETIEN AVEC...

## Arthur Richard,

responsable politique de la ville et sûreté

## Comment est organisée la politique de la ville chez Toit et Joie – Poste Habitat ?

J'évolue au sein de la direction du patrimoine et de la politique de la ville. Nous sommes deux à nous consacrer pleinement à la politique de la ville, mais aussi au volet relatif à la sûreté sur nos résidences.

entre(3)nous

Suite et fin >>>

## S U I T E D E L ' E N T R E T I E N A V E C A R T H U R R I C H A R D

## Parlez-nous de votre métier. Pourquoi l'avez-vous choisi ? Qu'est-ce que vous anime au quotidien ?

La raison première est d'exercer un métier qui fait sens, plus que jamais, qui répond à de réelles problématiques et dont les expressions impactent concrètement la vie des habitants de nos résidences. Travailler la politique de la ville au sein d'un organisme Hlm, c'est aussi contribuer à construire la réponse à un besoin immuable et immortel : celui de se loger dans de bonnes conditions. Bien que les satisfactions ne soient pas quotidiennes, elles me rappellent toujours pourquoi j'ai choisi cette voie professionnelle.

Mon métier donne lieu à beaucoup de présence sur le terrain, ce qui me plaît. Nous bénéficions aussi d'une réelle autonomie dans la prise d'initiative, la priorisation et l'organisation de notre action. J'apprécie enfin la grande diversité des quartiers, des publics et des problématiques traitées. En plus des différents territoires, nous sommes en relation avec une multiplicité de partenaires et d'interlocuteurs. Cela engendre la nécessité de jongler, entre les discours, les modes d'expression et les postures. C'est une gymnastique intellectuelle intéressante.

## Pouvez-vous expliciter le volet sûreté de votre travail ?

La gestion des incivilités et de toutes les situations faisant peser un problème de sécurité sur notre personnel ou sur les locataires, est une partie non négligeable de notre travail. Cela implique la gestion quotidienne des incivilités sur sites, l'organisation de convocations / confrontations... Nous nous rendons sur place (dans la mesure du possible) et soutenons également les membres de notre personnel de proximité qui ont subi une agression verbale ou physique, et les accompagnons dans les démarches qui en découlent (ex : dépôt de plainte).

## Cette partie de votre métier peut sembler éloignée du concept de politique de la ville. Vous arrive-t-il de ressentir de la lassitude ?

Cela peut arriver, car il semble parfois impossible de supprimer durablement tel ou tel phénomène regrettable, sur une résidence difficile. Dans les faits, ce travail est effectivement éloigné de la représentation positive qu'on peut se faire des actions de politique de la ville. Mais tout cela est lié et concourt au même objectif.

Nous disposons par ailleurs d'outils facilitant ce travail parfois rébarbatif ou frustrant, pas seulement pour nous mais aussi pour les gardiens qui nous remontent les informations. Ils bénéficient par exemple d'une application accessible depuis leur téléphone, qui leur permet de nous remonter très facilement toute incivilité constatée, et qui facilite aussi pour nous le traitement de ces informations.

Et puis ce volet sûreté / sécurité est parfois plus complexe qu'il n'y paraît.

## C'est-à-dire ?

Les situations sécuritaires sont parfois très complexes et peuvent être liées à une problématique médicosociale. Nous cherchons alors à les résoudre en lien avec le pôle social. Lorsque l'équipe du pôle social parvient à traiter la cause du symptôme et à permettre le maintien durable du ménage dans son logement, c'est une réelle satisfaction.

Au-delà, nous avons des échanges au quotidien avec les autres services du siège et avec les gardiens qui sont en quelque sorte nos yeux et nos oreilles, comme nous aimons dire.

Enfin, au même titre que nous avons des réflexions croisées avec la direction de la culture et de la communication dans le montage de nos actions (voir page 3), nous réfléchissons avec les gestionnaires techniques des résidences et la direction de la maîtrise d'ouvrage (réhabilitations et construction neuves), à la programmation de travaux de prévention situationnelle (ex : réaménagement d'un hall pour lutter contre le trafic de stupéfiants).

## Un projet d'assermentation des gardiens d'immeuble existe. Que pouvez-vous nous dire à ce sujet ?

Il est parfois difficile de faire intervenir la police sur nos résidences, ce qui est compréhensible vu le nombre de sollicitations qu'ils reçoivent. Cependant, certaines « petites » incivilités, qui ne peuvent logiquement pas incarner une priorité pour la police dans certaines communes, rendent le travail de notre personnel de proximité comme la vie des habitants sur certains sites, très difficiles. Nous avons donc initié un projet d'assermentation de nos gardiens d'immeuble, qui leur permettra de verbaliser un locataire pris sur le fait en train de commettre une incivilité.



TOIT ET JOIE  
POSTE HABITAT



POSTE HABITAT  
PROVENCE



POSTE HABITAT  
RHÔNE-ALPES



POSTE HABITAT  
NORMANDIE

## SOMMAIRE

P.2-3-8

La politique de la ville

P.4

Un lion majestueux à Saint-Michel-sur-Orge

P.5

Poste Habitat Provence : mises en service et développement

P.5-6

Réhabiliter un immeuble occupé

P.6

COVID-19 : fonctionnement adapté  
SO WELL : nouvel outil de gestion numérique

P.7

Exposition « Au-delà de l'architecture »

### entre()nous

Toit et Joie – SA HLM  
au capital de 12 040 000 €  
82, rue Blomet  
75731 Paris Cedex 15  
Tél.: 01 40 43 59 00  
Fax: 01 40 43 59 96  
esh@toitjoie.com  
www.postehabitat.com

Directeur de la publication:  
Michèle Attar

Responsable de rédaction:  
Ludovic Paul-Sainte Marie

Rédaction:  
Ludovic Paul-Sainte Marie,  
Marie-France Lucchini,  
Claire Bordas, Marine Idrir

Réalisation : LeGrand8

Photos : groupe Poste Habitat,  
Adrien Vautier

Illustrations : Freepik

Impression :  
Accentonic, 1 400 ex.  
ISSN : 1967-5909

# entre()nous

## n° 09 - Décembre 2020

## Un lion majestueux à Saint-Michel-sur-Orge

Parmi les différents projets issus des « résidences de création », qui voient des artistes s'installer sur nos résidences pour construire un projet artistique avec les habitants, celui mené sur notre résidence de Saint-Michel-sur-Orge a donné lieu à une création particulièrement impressionnante !



L'association et lieu artistique La Lisière a pour but de diffuser l'art dans l'espace public, au plus près de là où habitent les gens. Avec Anton et Teurk, deux artistes issus du monde du street-art, ils ont rapidement eu l'idée de créer un animal, qui viendrait faire le lien entre le bois et le quartier des Genêts, comme s'il était tout droit sorti de la forêt.

C'est à la rencontre des habitants que l'idée s'est affinée et précisée. Où l'œuvre allait-elle être installée ? L'idée d'un animal plaisait, mais lequel ?

Le lion s'installe désormais au centre de la résidence et du quartier des Genêts et incarne une réelle fierté pour les habitants de la résidence, comme pour Toit et Joie - Poste Habitat.

La sculpture s'inscrit enfin dans le cadre du dispositif du ministère de la culture « 1 immeuble, 1 œuvre ».

Plus d'infos sur [www.sceneculturellehlm.com/saint-michel-sur-orge](http://www.sceneculturellehlm.com/saint-michel-sur-orge)



### Les habitants ont été impliqués de diverses manières :

• Pour préciser le projet tout d'abord, à travers de nombreux rendez-vous : ateliers de dessins, d'écriture et de réflexion, de peinture... C'est à l'occasion de ces ateliers que le concept d'**animal totem**, véritable emblème du quartier, est né et que le choix des habitants s'est porté sur le lion, symbole de fierté par excellence.

• Les habitants ont ensuite été impliqués dans sa création proprement dite. Une initiation à la soudure a par exemple été organisée dans l'atelier des artistes Anton et Teurk.

Pendant le confinement, des vidéos Zoom ont aussi été utilisées par les artistes pour maintenir le lien et montrer l'avancement de la construction du lion.



## RÉHABILITER UN IMMEUBLE OCCUPÉ : UN CHANTIER QUI N'EST JAMAIS ORDINAIRE

Comme tout chantier d'envergure réalisé dans un immeuble habité, la réhabilitation de l'immeuble situé rue Pierre et Marie Curie à Pacy-sur-Eure, est le lieu d'anecdotes et d'ajustements quotidiens. Encore plus lorsqu'une crise sanitaire inédite et imprévisible vient perturber le chantier.

Sorti de terre en 1967, cet immeuble est l'un des premiers sites de l'histoire de Poste Habitat Normandie. Sa réhabilitation est donc on ne peut plus symbolique pour l'entreprise et ses salariés, mais aussi pour les habitants, dont certains vivent dans la résidence depuis qu'elle a ouvert ses portes.

Les travaux devaient démarrer début avril. C'était sans compter la crise du COVID... L'entreprise COLAS, qui pilote les travaux, s'est cependant fixé l'ambitieux objectif de respecter le délai initialement prévu, avec une fin de travaux le 15 décembre 2020 au plus tard.

Mi-novembre, les travaux des parties communes, notamment marqués par un important agrandissement de chaque hall, sont quasiment achevés. Il ne reste qu'à terminer l'isolation extérieure, qui a récemment connu un léger contretemps...



« Figurez-vous que des hirondelles sont venues se poser au niveau d'appartements vides, entre le tableau et la voûture de fenêtres, et qu'il nous est impossible de les déloger. L'hirondelle étant une espèce protégée, toucher à un nid nous exposerait à une sanction pénale. Cela a engendré un léger décalage dans le planning... mais nous sommes en contact avec la LPO (Ligue pour la protection des oiseaux) pour trouver une solution. »

Antoine CRAMOISAN,  
directeur général

À terme, ces travaux d'isolation offriront une amélioration énergétique notable pour les habitants. Cela s'inscrit dans le processus de rénovation énergétique de tout le patrimoine de Poste Habitat Normandie, pour atteindre le niveau « BBC rénovation ».

Concernant les logements, une réfection et mise en conformité complète de l'électricité a été réalisée : prises et tableaux électriques, prises Ethernet (volontairement doublées dans les chambres)...



## MISES EN SERVICE ET DÉVELOPPEMENT

• Le 9 septembre, Poste Habitat Provence a mis en service la nouvelle résidence Irisia de 32 logements (19 PLUS et 13 PLAI), à Caumont-sur-Durance dans le Vaucluse. Il s'agit de la 1<sup>ère</sup> implantation pour la coopérative Hlm sur cette commune du Grand Avignon. Ce programme mixte collectif/individuel, comptant 24 appartements et 8 maisons individuelles, a été acquis en VEFA (vente en l'état de futur achèvement) auprès du promoteur AST.

• Les visites des logements témoins des opérations de Nice (Nice Park, 37 logements, promoteur Immo bleu) et de Morières-lès-Avignon (Les Ifs, 29 logements, promoteur Sapro) ont eu lieu les 14 octobre et 19 octobre. En raison de la crise sanitaire, la livraison de ces 2 opérations est reportée au 1<sup>er</sup> trimestre 2021.

• La nouvelle résidence de Nice Cœur de Saint Antoine, acquise en VEFA auprès de Sogeprom, a ouvert ses portes à ses nouveaux habitants fin octobre. Elle est composée 23 logements (12 PLUS, 7 PLAI, 4 PLS) de type 2 et 3, tous agrémentés d'un espace extérieur généreux.



• Sous réserve de nouvelles restrictions liées à la crise sanitaire, les mises en service de deux nouvelles résidences auront lieu d'ici la fin de l'année.

- La résidence de Carros (Esprit jardin, 12 logements, 4 PLS, 4 PLUS, 4 PLAI, promoteur Gambetta) entièrement arborée d'arbres fruitiers et équipée d'une serre, qui permettra aux habitants de s'essayer à la culture, qui offre 4 appartements de type 2 et 8 maisons en duplex (type 3).

- La résidence Nice Arte, située dans le centre ville et composée de 22 logements de type 2 et 3, dont 14 PLUS, 4 PLAI et 4 PLS, a été acquise en VEFA auprès de Sagec.

Les mises en service passées et à venir ont bien entendu été menées dans le strict respect des gestes barrières.

En tout, près de 90 nouveaux logements auront été livrés par Poste Habitat Provence en 2020. C'est une nouvelle année symbolique pour la filiale sudiste, puisqu'au 31 décembre 2020, le patrimoine devrait s'élever à... 599 logements ! Ainsi dès la 1<sup>ère</sup> mise en service de 2021, le cap des 600 logements sera atteint.



L'intégralité des fenêtres ont été remplacées : double vitrage et volets roulants dans toutes les pièces, encore une fois dans un souci d'usage.

Un nouveau sol en PVC « clipsé » a été posé dans toutes les pièces des logements. Les sols étant amiantés, un encapsulage a été réalisé. Cela consiste à appliquer sur le sol d'origine un produit qui fige son vieillissement, l'empêchant de libérer de l'amiante, puis de poser dessus un nouveau revêtement de sol.

« Nous avons bien sûr évoqué ce sujet auprès des habitants, en amont du chantier à l'occasion de trois rencontres. Sur un sujet potentiellement anxiogène comme celui-ci, il est très important d'être transparent et de bien communiquer. Expliquer la réglementation et notre réflexion de maître d'ouvrage. Expliquer que le but est justement de traiter la situation. »

A.C.

**Objectif 2025** : Poste Habitat Normandie s'est fixé pour objectif d'avoir achevé la réhabilitation de l'intégralité de son patrimoine, à horizon 2025.

## COVID-19 : FONCTIONNEMENT ADAPTÉ

Nous continuons notre activité en apportant notre soutien et une communication forte à nos locataires et nos équipes.

• **Sièges et loges ouverts** : les sièges comme les loges sur les résidences restent ouverts. Sauf urgence, nous demandons à nos locataires de prendre rendez-vous s'ils souhaitent être reçus et de privilégier une communication téléphonique ou par mail.

• **Entretien des résidences** : l'entretien des résidences et le ménage continuent, dans un strict respect des consignes d'éloignement édictées par le Ministère de la Santé et avec une possibilité d'adaptation des horaires. Une attention particulière est accordée aux points de contact des parties communes (poignées de portes, boutons d'ascenseur, mains courantes).

• **Interventions d'entreprises** : les visites et les interventions des entreprises dans les parties communes comme dans les logements, ne pouvant attendre, sont assurées. Les entreprises qui interviennent dans les logements sont tenues au strict respect d'une charte sanitaire.

• **État des lieux** : les visites conseils et les états des lieux d'entrée et de sortie se poursuivent, dans le respect des gestes barrières et en présence de 3 personnes maximum (le gardien et 2 personnes).

Nous vous assurons que l'ensemble des équipes de Poste Habitat sont déterminées à garantir le meilleur service possible à nos locataires pendant cette période difficile.

Retrouvez l'ensemble des informations relatives à notre organisation, pour chacune des sociétés Poste Habitat sur [www.postehabitat.com](http://www.postehabitat.com)



## SO WELL : NOUVEL OUTIL DE GESTION NUMÉRIQUE

Pour répondre à la problématique de l'augmentation du patrimoine de la coopérative mais aussi à la distance souvent importante à parcourir entre deux résidences, Poste Habitat Rhône-Alpes s'est pourvue fin 2019, d'un nouvel outil de gestion numérique des réclamations locatives. Retour sur expérience, après un an d'utilisation.

Cette solution web, appelée « SO WELL », fonctionne via ordinateur comme smartphone. Avec cet outil unique, la centralisation des données et des réclamations facilite leur gestion. Les gardiens peuvent saisir une réclamation en très peu de temps, mais aussi consulter l'avancement du traitement d'une réclamation déjà enregistrée.

« Un peu moins d'un an après sa mise en œuvre, SO WELL commence aujourd'hui à être bien maîtrisé par l'ensemble du personnel de proximité, qui apprécie sa simplicité d'utilisation et de partage d'informations. »

Tony Mauriaud,

gestionnaire technique de patrimoine

Au-delà de la mise en relation et de la gestion des réclamations des locataires, techniques (logement ou parties communes) ou liées à la vie du bail, c'est aussi un outil de sécurisation, qui permet aux gestionnaires des résidences de suivre :

- les contrôles de sécurité réalisés sur les résidences, relatifs aux ascenseurs par exemple,
- tout type de travaux, comme les interventions de mise en conformité (ex : sécurité incendie),
- les prestations de ménage, et donc de contrôler leur bonne réalisation.

« En tant que gestionnaire technique, cet outil a l'avantage de centraliser la remontée des signalements depuis le terrain, d'optimiser le suivi des incidents techniques sur le patrimoine et de simplifier les contrôles périodiques, de sécurité ou relatifs à des prestations. C'est aussi un réel outil de management, qui m'offre plus de visibilité sur l'activité de mon équipe et le moyen de repérer d'éventuelles difficultés. »

T. M.

Cet outil est dorénavant appelé à évoluer : suivi des DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels) intégré à la solution SO WELL, et développement d'une nouvelle application mobile dédiée au suivi des prestataires et à la prise de rendez-vous avec les locataires.



## AU-DELÀ DE L'ARCHITECTURE

60 ans d'engagement au service de l'habitat social et de l'architecture

Les réalisations architecturales de Toit et Joie depuis sa création en 1957, ont fait l'objet d'une exposition tenue à la Maison de l'architecture, du 9 au 18 octobre.



Précurseur dans le domaine de la construction, le logement social est historiquement porteur des plus grandes innovations esthétiques et techniques de l'urbanisation. Il est aussi un centre d'observation unique des modes de penser la vie et des mutations sociales de notre époque. C'est pourquoi il nous a paru opportun et intéressant de proposer au public et à nos collaborateurs cette grande rétrospective.

Préparée en lien avec des étudiants de l'Ensaama (École nationale supérieure des arts appliqués et des métiers d'art), et avec les architectes des différentes opérations mises en valeur, cette exposition était séquencée en **3 temps** :

- Aux abords de la porte d'entrée a été installée une **galerie de portraits** de locataires de nos résidences, photographiés dans leur environnement de vie. Comme pour rappeler notre raison d'être.
- Une fois entré dans la salle, une **grande frise historique** mêlant histoire du logement social et de Toit et Joie, était proposée au public pour lui offrir contexte et repères.

- Le **cœur de l'exposition**, dédié à nos réalisations, était lui-même découpé en 3 thèmes :

**1 L'évolution du patrimoine vers un usage contemporain**, proposait des opérations où de l'ancien a été acquis et réhabilité, voir complètement transformé.

**2 La réalisation de nouveaux programmes immobiliers**, thème consacré aux constructions neuves.

**3 Enfin, la recherche de l'innovation**, revenait sur des démarches et actions, politiques et innovantes : la création du pôle social dès 2011, par exemple, et ses nombreuses actions et expérimentations, ou encore la démarche culturelle et sociale, initiée en 2017 avec la création d'une direction de la culture.

